



Commune de Montségur sur Lauzon

Avis correctif d'enquête publique conjointe sur le projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) et de Plan Délimité des Abords (PDA)

Cet avis reprend dans les mêmes termes l'avis précédent en précisant que l'objet de l'enquête publique n'est pas le PLU seulement mais qu'il s'agit d'une enquête publique conjointe sur l'élaboration du PLU et sur le PDA.

Par arrêté municipal en date du 05/02/2024, il sera procédé à une enquête publique conjointe sur le projet de PLU de Montségur sur Lauzon et sur le Plan Délimité des Abords de la chapelle Saint Félix.

Les principales caractéristiques du projet de PLU sont : la définition d'un document d'urbanisme qui permette le développement de la commune dans le respect des spécificités du village, de son patrimoine, en ménageant l'économie agricole et en protégeant l'environnement naturel et les paysages.

Les principales caractéristiques du projet de PDA sont : la modification du périmètre de protection de 500 m de rayon autour de la chapelle Saint Félix au profit d'un périmètre mieux adapté au site et à son environnement.

Cette enquête se déroulera du 26 février au 27 mars 2024 soit pendant 31 jours.

M. BARRIERE Gérard, Cadre EDF, a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur par M. le Président du Tribunal Administratif de Grenoble, et M. Roche André en qualité de commissaire enquêteur suppléant. Le dossier, du projet de PLU arrêté et le dossier de PDA seront tenus à la disposition du public en mairie 4, Place Frédéric Mistral, 26130 Montségur sur Lauzon, aux jours et heures d'ouverture accompagné d'un registre d'enquête pour chaque dossier :

Lundi, Mardi, Mercredi de 14h à 18h.

Jeudi, Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses appréciations, suggestions et contre-propositions sur les registres. Les observations pourront également être adressées par courrier à l'attention du commissaire-enquêteur à l'adresse de la mairie de Montségur sur Lauzon.

Les dossiers dématérialisés de l'enquête publique seront aussi disponibles sur le site Internet de la commune à l'adresse suivante : <https://www.montsegursurlauzon.fr/plan-local-d-urbanisme>

Une boîte mail dédiée sera également mis à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête publique à l'adresse suivante : enquetepubliquemontsegur@gmail.com

Pendant l'enquête, le commissaire enquêteur se tiendra en mairie à la disposition du public pour recevoir les déclarations et observations les :

- *Le 26 février 2024 de 14h à 17h*
- *Le 6 mars 2024 de 14h à 17h*
- *Le 14 mars 2024 de 9h à 12h*
- *Le 27 mars 2024 de 14h à 17h*

Les dossiers et les rapports et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès réception en mairie, pendant une durée de 1an à partir du jour de la clôture de l'enquête.

A l'issue de cette enquête publique et après d'éventuelles modifications pour tenir compte des résultats de l'enquête et des avis des personnes publiques associées et consultées, les décisions pouvant être adoptées seront l'approbation du PLU et l'approbation du PDA par le Conseil Municipal.

La personne responsable du projet est Monsieur le Maire de Montségur sur Lauzon. L'autorité auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est le conseil municipal de Montségur sur Lauzon.

Le Maire de Montségur sur Lauzon,
Yves FEYDY.